



PROJET DE PROGRAMME DES ETUDES 2014 – 2015

Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences

Dans le projet national de développement adopté le 15/09/2010 par le conseil d'administration, trois axes prioritaires guident l'établissement du programme des études 2014 – 2015 :

- réduire les inégalités (la catégorie C, la filière technique, les petites collectivités)
- accompagner le développement du service public local, notamment par des formations sur les politiques publiques de solidarité et de développement durable et par une offre de formation adaptée aux besoins des cadres territoriaux
- inscrire notre action dans une démarche d'innovation (observation régionalisée, ouverture au milieu de la formation professionnelle, formations ouvertes et à distance, accompagnement des projets et des parcours de professionnalisation des agents territoriaux...)

Dans ce cadre renouvelé, les fonctions d'observation et de prospective viseront à :

- recueillir une large gamme d'informations statistiques et qualitatives
- valoriser et diffuser les travaux sous forme de productions stabilisées et régulièrement actualisées
- apporter un appui technique et méthodologique aux délégations régionales et aux pôles de compétences

Une orientation essentielle concerne une meilleure articulation entre les fonctions d'observation et de prospective portant sur les évolutions des métiers et des compétences avec le pilotage de la formation. Il s'agit de :

- développer l'observation nationale sur les emplois et les métiers territoriaux
- développer l'observation régionalisée dans le cadre d'un partenariat élargi notamment avec les centres de gestion, le conseil régional, le CARIF-OREF...
- confirmer les pôles de compétences sur les politiques publiques territoriales et sur la mise en cohérence des évolutions constatées avec l'offre de formation

L'observation et la prospective visent, pour le CNFPT, à :

- anticiper les besoins de formation et de compétences dans les collectivités
- contribuer à la construction d'une offre nationale et régionale de formations et de services
- définir la stratégie d'action des délégations régionales
- être en veille sur les situations en émergence ou atypiques
- cibler des actions de promotion de l'emploi

L'observation et la prospective permettent aux collectivités territoriales de :

- mieux connaître l'emploi territorial
- de situer et se comparer par rapport aux autres collectivités
- contribuer à élaborer leur politique de gestion des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- contribuer au dialogue social

L'observation et la prospective permettent au Conseil supérieur de la FPT de nourrir le dialogue social au plan national et de proposer des adaptations de textes législatifs et réglementaires. L'observation et la prospective permettent enfin aux partenaires extérieurs d'identifier la fonction publique territoriale dans les problématiques d'emploi et de formation de leur territoire

Programme des études 2014 - 2015

Axe 1 : Veille nationale et régionale sur l'emploi et les métiers territoriaux

- Exploitation de l'enquête nationale sur les métiers territoriaux : métiers pénibles, sensibles, emplois à temps non complet, employeurs territoriaux...
- Tableau de bord national sur l'emploi territorial, exploitation des données du SIASP 2010/2011/2012 (+ cartographies)
- Tableaux de bord régionaux sur l'emploi territorial, exploitation des données du SIASP 2010/2011/2012 (+ cartographies)
- Synthèse des bilans sociaux 2011 en partenariat avec la DGCL et les CDG sous l'égide du CSFPT
- Les contrats aidés et l'apprentissage dans les collectivités à partir du traitement des données DARES

Projets Nouveaux

- Etudes d'initiative régionalisée sur les métiers territoriaux : Centre, Midi-Pyrénées, Guadeloupe, Pays de Loire
- Les emplois d'avenir dans les collectivités à partir du traitement des données DARES

Axe 2 : Production de ressources et de référentiels

- Déploiement de la version 3 du répertoire des métiers territoriaux
- Référentiel sur la pénibilité et l'usure au travail en partenariat avec les centres de gestion en lien avec le répertoire des métiers suite des travaux sur le RUST

Axe 3 : Observation et prospective sur les politiques de ressources humaines et de la formation

- Bilan de la mise en œuvre du droit individuel à la formation - DIF
- Etude sur les évolutions organisationnelles des collectivités, mutualisation et territorialisation des services et des emplois en partenariat avec l'ADCF

Projets Nouveaux

- Les politiques RH et de formation des collectivités dans la prise en compte des carrières longues, des métiers pénibles, des mobilités et des aménagements de poste – étude de cas avec 4 monographies
- Etude sur les politiques de collectivités dans le domaine des prestations périscolaires, impact sur les métiers notamment avec l'adoption des nouveaux rythmes scolaires
- Enquête (quantitative et qualitative) sur les prestations sociales complémentaires des collectivités pour leur personnel